



Acte télétransmis en préfecture  
le : 28/02/2024

DÉLIBÉRATION N° 04

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal  
d'Action Sociale

Acte publié électroniquement  
le : 28/02/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SÉANCE DU 26 FEVRIER 2024**

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre du dispositif d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) – Année 2025

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	10
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	6	Abstentions	/

*Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 16 février 2024 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 26 février 2024, dans la salle Aristide Briand située au rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Présidente du Conseil d'Administration du CCAS.*

**Administrateurs présents :**

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Administrateur nommé par Madame le Maire.

**Administrateurs représentés :**

Madame Hélène COURADES par Monsieur NOUGUIER,  
Monsieur Joël BARDEL par Madame ROUCHON  
Monsieur Laurent PASCAL par Madame COMBELLE,  
Monsieur François LASSALLE-CLAUX par Madame FOURNIER

**Administrateur excusé :**

Monsieur Olivier FEVRIER

*Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit*

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES  
HAUTS-DE-SEINE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL) – ANNEE 2025**

---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2312-1,

VU l'article R123-25 Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDÉRANT que le Conseil Départemental, responsable du Fonds de Solidarité pour le Logement soutient financièrement les organismes à but non lucratif (associations, CCAS ou communes) pour la réalisation de mesures d'Accompagnement social lié au logement,

CONSIDÉRANT que le CCAS entend poursuivre en 2025 dans le cadre du FSL une action d'Accompagnement social lié au logement (ASLL) auprès des familles levalloisiennes,

CONSIDÉRANT qu'une Convention sera établie entre le CCAS et le Département des Hauts-de-Seine,

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de ce dispositif, le CCAS de Levallois peut prétendre au versement d'une subvention de fonctionnement au titre de 2025 et qu'il convient de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine,

**DÉCIDE**

ARTICLE 1 : D'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente du CCAS à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, au titre de l'année 2025, dans le cadre du dispositif d'Accompagnement Social lié au Logement (ASLL).

ARTICLE 2 : D'inscrire la recette correspondante au budget du CCAS.

Fait et délibère, les jours mois et an que dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Madame le Maire



  
Agnès POTTIER-DUMAS  
Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre du dispositif d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) - Année 2025

---

**Date de transmission de l'acte :** 28/02/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/02/2024

---

**Numéro de l'acte :** 04 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 092-269200424-20240226-04-DE

---

**Date de décision :** 26/02/2024

**Acte transmis par :** Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. demandes